



Madame, Monsieur,

Ce deuxième numéro du « Pouchlâ » est pour moi l'occasion de vous souhaiter une bonne année 2019. Souhaitons que cette année qui commence soit apaisée et ne connaisse pas les mêmes violences que celle qui vient de s'achever.

2018 a été, pour notre commune, riche en événements et en travaux. Cette feuille d'information vous donnera un aperçu de ce qui s'est passé au cours du trimestre écoulé.

Nous sommes heureux, et les riverains sans doute plus encore, de voir l'achèvement de la première tranche de la voirie Rue Haute. La deuxième tranche, comprenant la rue et l'impasse du Voyer, constituera le principal chantier communal en 2019, et mobilisera encore une bonne part de notre capacité d'investissement.

Cependant, nous ne négligerons pas les autres domaines de l'action municipale. Pour ne parler que du projet le plus important, nous réaliserons un nouvel accueil périscolaire destiné à la garderie et aux mercredis récréatifs, par l'extension et la réhabilitation de l'ancien logement de l'école maternelle.

Nous poursuivrons également nos efforts pour l'entretien de la voirie et des bâtiments communaux, nos écoles, la sécurité, et plus généralement l'amélioration de notre cadre de vie.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je renouvelle pour vous et vos proches nos meilleurs vœux, de bonne santé surtout, pour cette nouvelle année.

Votre maire, Philippe Leroy

### PARC du SAUT DU BROC



Un nouveau sentier permet aux promeneurs de traverser le parc du Saut du Broc. Reliant le chemin de Bazimpré à la rue du Saut du Broc, il est possible désormais de s'y balader à pied. Un petit raccourci qui sera apprécié par les piétons et permettra d'éviter un virage. Voilà une création qui rassurera certainement les familles.



### SÉCURISATION DU FUNERARIUM

La Commission Syndicale de Gestion des Biens Indivis (CSGBI) de Pouxieux et de Jarménil met à la disposition des familles qui le souhaitent les locaux du funérarium pour y accueillir leur défunt.

Des troubles à l'ordre public répétés ainsi que les dégradations constatées sur le bâtiment ont incité les autorités municipales à prendre des mesures pour faire cesser ces incivilités.

La municipalité a donc décidé de sécuriser le site par la mise en place d'une rehausse des grilles de l'école et la condamnation des accès du funérarium par la pose de deux portails. Ces travaux sont financés par la commune de Pouxieux. La rénovation du bâtiment sera à la charge de la CSGBI.

### REQUALIFICATION DES RUES HAUTE ET DU VOYEN :

La mise en oeuvre des enrobés bitumineux achève partiellement la première phase de requalification de la voirie communale. Pour que cette fraction du programme soit définitivement bouclée, il reste à mettre en place l'éclairage public avant de poursuivre par l'application des enrobés des trottoirs, les aménagements paysagers, le marquage de voirie et la signalisation. Autant dire, tout de suite, que les riverains auront à subir quelques dérangements mineurs relatifs à la réalisation finale des travaux.

Globalement nous dirons que la population s'est montrée patiente et tolérante et nous la remercions. A ce stade d'avancement du programme les échos recueillis ici ou là signent la satisfaction générale des riverains.

S'agissant de la voirie concernée par la deuxième phase, nous sommes conscients que son état génère quelques mécontentements. Il faut savoir que pour traiter durablement les nids-de-poule, une scarification de la chaussée s'impose avant tout apport de matériau et compactage. Malheureusement cette technique ne peut être mise en oeuvre en raison de la présence des bouches à clé et des regards d'assainissement. C'est pourquoi, nous tentons d'éliminer les nids-de-poule par ajout de matériau. Lors



de l'intervention du 13, 14 et 17 décembre nous avons demandé à la société attributaire du marché de reprofiler la bande de roulement en lui donnant un toit (dôme) pour faciliter l'écoulement de l'eau. L'eau étant un facteur aggravant des nids-de-poule.

Nous remercions tous les usagers pour leur compréhension.



# VIE DE LA COMMUNE



## CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918

Dimanche matin 11 novembre, la foule était venue nombreuse participer à la célébration du centenaire de l'armistice de 1918. Pour la remercier, le soleil s'était mis de la partie.

Envoi des couleurs, lecture des messages officiels, remise d'insignes aux anciens combattants, dépôt de gerbe au Monument aux Morts par Monsieur le Maire en compagnie de deux enfants, hymne national et interprétation de « La Madelon » par la chorale l'Oiseau Lyre, lecture de poèmes et de lettres de poilus par les élèves des écoles, interprétation des sonneries par la Batterie Fanfare ainsi que participation des sapeurs-pompiers, ont donné un éclat particulier à cette journée qui s'est achevée par un vin d'honneur offert par la commune.

A tous les acteurs qui ont oeuvré à la réussite de cette manifestation patriotique, à la population qui par sa présence a rehaussé la cérémonie, la municipalité adresse ses vifs remerciements.

## PARTICIPATION CITOYENNE

Une réunion rassemblant une trentaine d'habitants a eu lieu le 8 novembre à la salle Jeanne d'Arc. Lors de cette réunion, les représentants de la Gendarmerie ont détaillé le dispositif « participation citoyenne » [précédemment « voisins vigilants »].

La démarche consiste à sensibiliser les habitants et à les associer à la protection de leur environnement. Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encadré par la Gendarmerie Nationale encourage la population à adopter une attitude vigilante, ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Il s'appuie sur des « référents » choisis parmi des habitants volontaires des divers quartiers de la commune. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître à la Mairie.

## LES AFFOUAGES

Le nombre d'inscrits cette année pour les affouages est de 42. On notera une légère baisse par rapport à l'année précédente mais la liste des personnes intéressées reste dans la moyenne des dernières années.

Munis des équipements de protection individuelle (EPI) et de leur tronçonneuse on retrouvera ces affouagistes en forêt essentiellement dans la parcelle 19 mais aussi dans la 13.

Le bois ainsi façonné devra être terminé et sorti de forêt avant fin septembre 2019.

## BOIS & FORÊT



## ORDURES MENAGERES RAPPEL

Les bacs à ordures doivent être sortis et placés en bordure de la voie publique le mercredi soir.

Ils ne peuvent contenir ni verre (à déposer aux points d'apport volontaire) ni tonte de pelouse, gravats ou autres déchets devant être apportés en déchetterie.

Ils doivent être retirés le jeudi après le ramassage, et en aucun cas rester dans la rue ou sur le trottoir.

Les sacs jaunes sont exclusivement réservés au tri sélectif, et ne peuvent être utilisés pour les déchets ménagers.

Merci de respecter ces quelques consignes et ainsi participer à la protection de notre environnement.

## DÉCORATIONS DE FIN D'ANNÉE

Après un renouvellement des décorations sur le bâtiment de la mairie et une nouvelle guirlande sur le sapin devant l'église en 2017, c'était aux candélabres de se refaire une beauté cette année.

Toutes ces décorations sont équipées d'ampoules LED, beaucoup moins énergivores que les anciennes ampoules à filament.

Chacun pourra apprécier les efforts pour enjoliver notre centre bourg.



De nouveaux sapins sont venus décorer le rond point rue de la gare.





## RESTAURATION DU PLAFOND DE L'ÉGLISE

La détérioration du plafond de l'église, imputable à une maladresse supposée d'une entreprise sous-traitante d'un fournisseur d'énergie, a été traitée par un artisan local. Après l'intervention, les stigmates de ce faux pas sont à présent invisibles. Le plafond de la nef a retrouvé ses couleurs.



## AIDE AUX CHATS ERRANTS

Depuis plusieurs années, certains quartiers du village sont concernés par une multiplication des chats errants. Afin d'assurer leur protection et de limiter nuisances ou possibles risques sanitaires, la mairie a récemment signé une convention de partenariat avec l'association de protection animale Chats Sans Famille.

L'association a comme première mission la stérilisation des félins errants avec une participation financière de la Mairie. A la suite de cette opération, l'association cherchera à trouver une nouvelle famille d'adoption aux chats errants. Une première opération à récemment eu lieu sur le village.



## FÊTES DE FIN D'ANNÉE

### DISTRIBUTION DU COLIS DE NOËL

Comme chaque année, le CCAS a distribué un colis composé de différentes gourmandises aux aînés du village.

Sur la photo, madame Cécile CHASSARD, doyenne du village, recevant son colis de Noël.



### LE REPAS DE NOËL

Le Repas de Noël offert par la commune a rassemblé 136 enfants à la salle Jeanne d'Arc. Le repas s'est terminé avec la visite du père Noël !



### SAINT NICOLAS

Saint Nicolas est venu rencontrer les élèves des écoles accompagné du père fouettard !

### CONCERT DE NOËL DU 16 DÉCEMBRE

Accompagné d'un élève du conservatoire de Metz, c'était le dernier concert de l'Oiseau Lyre dirigé par Marguerite Pierre. Après 22 années comme chef de chœur, elle a décidé de prendre une retraite bien méritée. Grande émotion des choristes.





# LE TÉLÉTHON 2018



Le téléthon 2018 a permis de réunir un certain nombre de personnes le 08 décembre. Vente de pâtisseries, de livres et de gadgets dans la cour de l'école élémentaire. Course autour du terrain multisports. Repas dansant à la salle Jeanne d'Arc. Jeux à la maison des Associations. Un grand merci aux différents organisateurs de cet événement. Les donateurs peuvent être fiers car c'est plus de 2500€ qui seront reversés à l'AFM Téléthon.



## AGENDA

### JANVIER

**Dimanche 20** Tournoi de belote organisé par l'association Pouxoux-Loisirs à la maison des associations

**Mercredi 30** Assemblée générale de l'association AFN

### FEVRIER

**Dimanche 17** Tournoi de belote organisé par l'association Pouxoux-Loisirs à la maison des associations

**Du 18 au 22** Centre Ado de Pouxoux

### MARS

**Dimanche 17** Tournoi de belote organisé par l'association Pouxoux-Loisirs à la maison des associations

**Vendredi 22** Théâtre Food 'scène organisé par l'Association des Petits Croissants au Centre culturel d'Eloyes à 20h00